

Vivonne



Une pause oxygène entre rivières et sentiers



Le nouveau Conseil municipal



- ① Rose-Marie BERTAUD (Maire et déléguée communautaire) ② Jacky QUINTARD (1^{er} adjoint et 2^{ème} vice-président communautaire)
③ Anne-Flore GUILLARD (adjointe) ④ Jean-François ROOS (adjoint) ⑤ Marie-Laure PROUTEAU (adjointe et déléguée communautaire)
⑥ Patrick GUILLON (délégué communautaire) ⑦ Christèle BOUQUET (adjointe) ⑧ Cyrille LAMBERT
⑨ Chantal GREMILLON (déléguée communautaire) ⑩ Michel LABARTHE (adjoint) ⑪ Aurélie KARMA ⑫ Patrick DUTAULT (adjoint)
⑬ Nathalie PROUST (adjointe) ⑭ Sébastien DUPUIS ⑮ Aurélie DE ALMEIDA (déléguée) ⑯ Hugo BERTRAND (délégué)
⑰ Viviane CARTIER ⑱ Pierre-David SIMONET ⑲ Anita GUINARD-CLERC ⑳ Alain PIERRE ㉑ Nadine ROUSSEAU
㉒ Bernard BARBOTIN (délégué communautaire) ㉓ Karine CHARBONNIER ㉔ Thierry TOULISSE ㉕ Marie-Annick PALAU
㉖ Florian RETIF ㉗ Sabrina CLISSON



Édito du Maire

Chères Vivonnoises, chers Vivonnois,

La période que nous vivons aujourd'hui est très particulière car inédite.

J'ai bien sûr une pensée émue pour les familles endeuillées, pour toutes celles et ceux qui ont soigné et ont continué à faire tenir notre pays. J'espère que nous sortirons rapidement de cette crise et que nous en tirerons des enseignements pour l'avenir.

Être Maire, c'est pour moi le plus beau mandat, un mandat de proximité avec les habitants, des contacts, de l'action pour des réalisations concrètes.

J'adresse tout d'abord mes remerciements à celles et ceux qui se sont déplacés pour voter malgré la pandémie qui s'annonçait ainsi qu'aux équipes avec lesquelles j'ai travaillé durant les deux derniers mandats. Je remercie en particulier le Maire Maurice Ramblière, qui m'a appris à être au service de nos concitoyens, à mener des projets et à les faire aboutir, avec la rigueur budgétaire qui s'impose.

C'est avec plaisir que j'accueille celles et ceux déjà présents lors des précédents mandats. Je veux rendre hommage à leur dévouement envers la population en poursuivant ainsi leur action.

Je félicite pour leur engagement tous les nouveaux conseillers municipaux qui entrent au conseil et qui vont apporter de nouvelles compétences, notamment environnementales, vers encore plus de progrès pour notre ville.

Je sais que je peux compter sur le dévouement des agents municipaux, administratifs, techniques, agents des écoles ou de la médiathèque, sur leur professionnalisme et sur leur expérience.

Aujourd'hui, je prends la mesure des enjeux qui se posent à nous. C'est une belle et grande responsabilité.

Notre engagement est de maintenir les services de proximité, en développant nos infrastructures, en soutenant le tissu économique existant et en favorisant l'installation de nouvelles entreprises et commerces générateurs d'emplois.

Notre ambition est également de maintenir et améliorer le cadre de vie dans la commune, en veillant au respect de l'environnement et à la sécurité des personnes, en prenant soin de nos habitants, de l'enfance au grand âge, en soutenant les associations et les animations culturelles.

Je suis sûre que toutes ces actions, en attirant de nouveaux habitants ou visiteurs, contribueront au dynamisme économique et touristique de notre commune et au bien vivre à Vivonne.

Bonnes vacances à tous.

Merci de votre confiance.

Votre Maire, Rose-Marie BERTAUD

Élections municipales

Le 15 mars dernier, les 27 postes de membres du nouveau conseil municipal de Vivonne ont été pourvus par les électeurs dès le premier tour. Avec 1 414 électeurs qui se sont déplacés dans les bureaux de vote, le taux de participation a atteint 52%.

Liste	Candidat	% des suffrages	Nombre de sièges
Vivonne, une passion commune	Rose-Marie BERTAUD (Divers droite)	51,2 %	21
Ensemble pour Vivonne	Bernard BARBOTIN (Divers gauche)	28 %	4
L'Équipe nouvelle - Vivonne et ses Villages	Florian RETIF (Divers centre)	20,8 %	2

Fonctions des élus du Conseil municipal

Le 25 mai dernier, lors du conseil municipal d'installation qui a eu lieu à la salle des fêtes dans le respect des consignes sanitaires, les membres ont été élus aux fonctions suivantes :

Maire : Madame Rose-Marie BERTAUD

Adjoints :

- **Monsieur Jacky QUINTARD**, en charge des finances, eau-assainissement, voirie, suivi de chantier, urbanisme.
- **Madame Anne-Flore GUILLARD**, en charge de la communication générale, du tourisme et de la culture.
- **Monsieur Jean-François ROOS**, en charge de l'environnement et du développement durable, des foires et marchés, des relations avec le commerce local.
- **Madame Marie-Laure PROUTEAU**, en charge des sports et loisirs, des relations associatives.
- **Monsieur Michel LABARTHE**, en charge du patrimoine immobilier, de la sécurité, des emplois saisonniers et des cimetières.

● **Madame Christèle BOUQUET**, en charge des affaires scolaires, et de la jeunesse.

● **Monsieur Patrick DUTAUT**, en charge des affaires générales et de la gestion des salles.

● **Madame Nathalie PROUST**, en charge des affaires sociales, de l'habitat social, des solidarités et du CCAS.

Délégués :

Madame Aurélie DE ALMEIDA, déléguée en charge du conseil municipal des jeunes, **Monsieur Hugo BERTRAND**, délégué en charge de la culture.

Délégués communautaires :

Lors du conseil communautaire d'installation du lundi 8 juin dernier, ont été élus pour la commune de Vivonne :

Madame Rose-Marie BERTAUD, Monsieur Jacky QUINTARD (2^{ème} vice-président), Madame Chantal GREMILLON, Madame Marie-Laure PROUTEAU, Monsieur Patrick GUILLON, Monsieur Bernard BARBOTIN.

Gestion de la crise du Covid-19

Le 16 mars dernier, après la fermeture des crèches et des établissements scolaires, la France a été soudainement placée en confinement. Face à cette situation inédite, la Municipalité de Vivonne a mis en place différentes actions, afin de gérer au mieux la crise sanitaire.

La mairie et tous les locaux communaux (complexe sportif, salle des fêtes, Château de Vounant, médiathèque, locaux associatifs) ont été fermés au public. Les agents des écoles et cantine ont participé à des tâches de nettoyage et de désinfection des locaux, et à la surveillance périscolaire des enfants des personnels soignants.

Les agents administratifs ont continué à assurer le service public. Les deux agents de la médiathèque ont travaillé à tour de rôle. La mairie a donné les denrées périssables de la cantine à l'EHPAD et à fourni quelques masques d'anciens stocks.

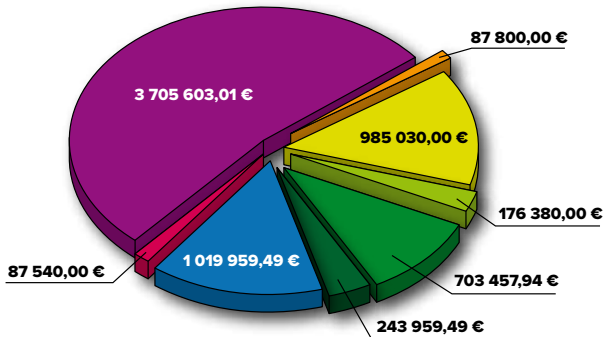
Plusieurs élus ont téléphoné aux personnes signalées comme fragiles. L'ESAT a été fermé et le CCAS, en lien avec la mairie, a distribué des bons alimentaires face aux difficultés de certains habitants. Les élus sont restés en contact avec les commerçants et ont assuré la sécurité sanitaire du marché du samedi matin. Les 26 et 27 mai, ils ont distribué des masques en tissus, fournis par le département aux vivonnois de plus de 15 ans. Depuis le 2 juin dernier, le déconfinement s'est amorcé pour s'accélérer fin juin avec la réouverture de la mairie, des restaurants et des commerces et le retour des enfants dans les établissements scolaires.



Budget 2020

Section fonctionnement

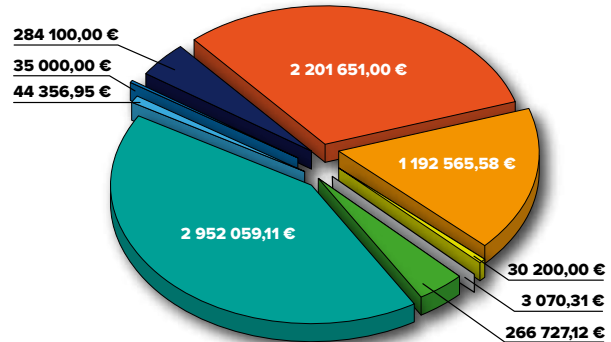
● Dépenses de fonctionnement



- Administration générale de la collectivité
- Services Communs
- Enseignement du 1^{er} degré
- Culture
- Sports
- Action de prévention sanitaire
- Patrimoine, aménagement urbain, environnement, voirie
- Développement économique, tourisme

Total dépenses de fonctionnement : 7 009 730,07 €

● Recettes de fonctionnement

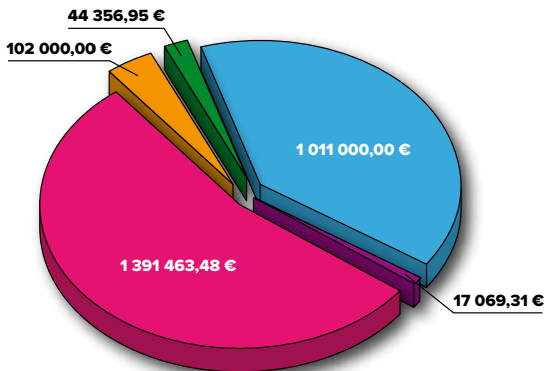


- Impôts et taxes
- Dotations, subventions et participations
- Autres produits de gestion courante
- Produits financiers
- Produits exceptionnels
- Excédent de fonctionnement reporté
- Opérations d'ordre de transfert entre sections
- Atténuations de charges
- Produits des services, domaine et ventes diverses

Total recettes de fonctionnement : 7 009 730,07 €

Section investissement

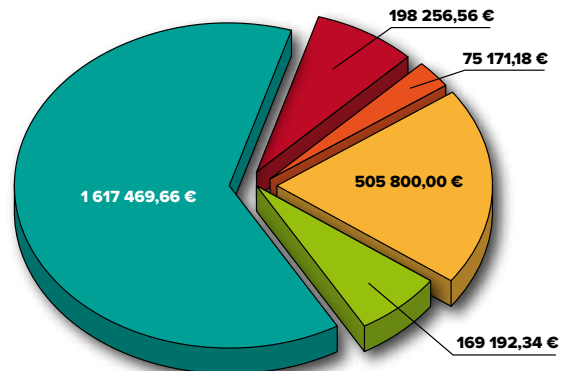
● Dépenses d'investissement



- Emprunts et dettes assimilés
- Immobilisations incorporelles
- Immobilisations corporelles
- Immobilisations en cours
- Opérations d'ordre de transfert entre sections

Total dépenses d'investissement : 2 565 889,74 €

● Recettes d'investissement



- Opérations d'ordre de transfert entre sections
- Dotations, fonds divers et réserves
- Subventions d'investissement reçues
- Excédent d'investissement reporté
- Virement de la section de fonctionnement

Total recettes d'investissement : 2 565 889,74 €



Informations municipales

Des compteurs Linky à Vivonne



La modernisation de notre réseau de distribution d'électricité passe notamment par l'installation de nouveaux compteurs d'électricité Linky à Vivonne.

L'opération de remplacement des compteurs actuels, pour laquelle SRD est missionnée, est prévue dans les prochaines semaines. Elle vous permettra d'accéder à de nouveaux services : des opérations réalisées à distance (comme des dépannages, le relevé d'index de consommation), des factures établies sur la consommation réelle, une meilleure compréhension de votre consommation d'électricité pour mieux la maîtriser...

Vous recevrez un courrier d'information envoyé par SRD 30 à 45 jours

avant l'installation du nouveau compteur. Sorégies Services vous contactera avant son intervention. Leurs techniciens sont formés et habilités à remplacer les compteurs. Dans cette période particulière, ils interviendront dans le respect des gestes barrières, des conditions d'hygiène et des mesures de distanciation physique prescrites par les pouvoirs publics et les autorités sanitaires.

L'installation dure en moyenne 30 minutes et ne nécessite aucuns travaux d'aménagement. L'intervention est gratuite et ne modifie pas votre contrat d'électricité.

LINKY : 05 49 89 02 10 du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h - le vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h.

Aire aquatique

Suite à la crise sanitaire, l'ouverture estivale de l'aire aquatique a été reportée du samedi 4 juillet jusqu'au dimanche 30 août inclus, dans le respect des consignes et recommandations sanitaires. Pour cette raison, l'accès à l'aire aquatique est dans un premier temps réservé aux vivonnois, sur présentation d'un justificatif de domicile et limité à 140 personnes simultanément. Les vestiaires et douches sont accessibles librement, mais les casiers sont fermés (chacun devra garder ses affaires avec soi). Enfin, le port de masque est obligatoire à l'intérieur des bâtiments.

Horaires pour la période du 4 juillet au 30 août inclus (en fonction des conditions climatiques) :

- Le lundi : de 14h00 à 19h30
- Du mardi au dimanche : de 10h30 à 12h30 et de 14h00 à 19h30



Bornes de recharge des véhicules électriques

Après 2 années de déploiement, le programme d'installation des bornes de recharge de la Vienne est aujourd'hui achevé avec la mise en place de plus de 132 bornes distantes de 15 km soit 260 de points de recharge, pour assurer un maillage complet du territoire.

Ces installations ont été complétées par 7 stations de recharge rapide de 100 kW et par 5 stations de 50 kW. Ces infrastructures sont en cours d'installation sur des axes routiers principaux et dans des stationnements publics de sites déjà identifiés.

Comment faire pour utiliser ce service ?

Pour pouvoir utiliser ce service, il vous suffit de vous inscrire sur le site internet de SOREGIES, rubrique Particulier / Ecomobilité.

Comment activer mon badge SOREGIES ?

Pour activer votre badge SOREGIES, ce qui est indispensable pour pouvoir l'utiliser, saisissez le numéro d'identification (UID) et le code d'activation qui se trouvent au verso de votre badge.

Sur quelles bornes puis-je recharger mon véhicule avec mon badge SOREGIES ?

Vous pouvez recharger votre véhicule sur toutes les bornes SOREGIES en Vienne. Ce réseau de bornes est en expansion permanente, aussi nous vous invitons à consulter régulièrement la carte de nos implantations, sur le site internet. Deux bornes sont installées à Vivonne, l'une place du Champs de Foire, la seconde, rue Pierre et Marie Curie.

J'ai un badge d'un autre modèle, fonctionne-t-il toujours sur les bornes SOREGIES ?

Renseignez-vous auprès de votre fournisseur de badge.

Agenda du deuxième semestre 2020

La situation sanitaire ainsi que les consignes préfectorales évoluant constamment, nous ne sommes pas en mesure de vous annoncer l'agenda du second semestre 2020. **Nous vous invitons à consulter le site internet de la Mairie (www.vivonne.fr) ou la page facebook ([@VivonneOfficiel](https://www.facebook.com/VivonneOfficiel)) qui relaieront toutes les informations utiles.**

Le mot des élus de l'opposition

« Lors des dernières élections municipales, les électeurs de Vivonne ont fait le choix de reconduire une partie de l'équipe en place depuis de très nombreuses années. Nous en prenons acte.

Nous remercions chaleureusement les électeurs et électrices qui nous ont fait confiance en votant pour notre liste.

En ce début de mandat, nous serons particulièrement attentifs au fonctionnement du Conseil municipal et de ses commissions. Nous souhaitons vivement que ces instances soient un véritable lieu de concertation et d'échanges, et non pas un lieu d'enregistrement de décisions déjà prises.

Les aspirations et intérêts de TOUS les Vivonnois doivent être considérés.

M. BARBOTIN Bernard, MME CHARBONNIER Karine, M.TOULISSE Thierry et MME PALAU Marie Annick. »

« L'élection municipale 2020 a été bouleversée par les conditions sanitaires liées au Covid-19 découlant sur une abstention record de 48,32 % à Vivonne. Néanmoins, nous tenons à remercier les Vivonnois de leur confiance accordée à notre équipe et notre projet sur l'écologie, la ruralité, la proximité ou encore la participation citoyenne. Bravo à toutes les initiatives citoyennes Vivonnoises développées pendant le confinement !

Nous mènerons un mandat de conseillers « dynamiques » pour Vivonne.

M. Florian RÉTIF, Mme Sabrina CLISSON - Tél. 06 14 54 87 11 »